

Compte rendu de la réunion avec le Président de la F.F.S.B.

Le samedi 09 Octobre 2021, le Président DAUBARD Bernard, Président de la FFSB, nous a rendu visite, invité par notre Président Antoine VELASCO, dans les locaux de l'A.S.P.T.T. NANCY.

Devant une assemblée quelques peu disparate, malgré les invitations lancées, la séance débute à 09H10, par un mot de bienvenue et de remerciement de notre Président, soulignant la présence de Bernard MAJOREL, Président d'honneur.

Mr Bernard DAUBARD remercie vivement l'assistance pour l'accueil qui lui est fait et rappelle que cette visite se fait dans le cadre de son "**Tour de France des Ligues**" qu'il a souhaité pour connaître les gens et se faire une idée précise des problèmes. Une synthèse sera faite à l'issue de son tour et sera diffusée.

-Les licences :

Suite aux deux années sans compétitions officielles, pour la saison 2019-2020

- remboursement de la FFSB de **10 euros** pour la Saison 2020-2021 qui correspondent en fait à la Saison (2019-2020), soit une perte financière de 450000 euros

- remboursement de la FFSB de **8 euros** pour la Saison 2021-2022 qui correspondent en fait à la Saison (2020-2021), soit une perte financière de 300000 euros.

La nouvelle saison enregistre 34.000 licences vendues, Perte de 10000 licenciés soit 68000 euros pour une aide financière de l'état de 45000 euros ce qui est rien ! par rapport à la saison passée, occasionnant une perte de 380.000 Euros pour la Fédération.

Pour cette nouvelle Saison 2021-2022, il n'y a pas de réduction envisagée car on ne peut pas intervenir à posteriori sur le budget qui a été voté et sera dépendante de la situation sanitaire si celle ci se dégradait et serait répercutée sur la prochaine saison 2022-2023.

Si réduction il y avait la FFSB aurait remboursé la valeur d'une licence moyenne en trois années. et considère qu'elle a fait déjà un bel effort au regard d'autres sport qui mettent la clé sous la porte actuellement.

-Les jeunes :

Comment intéresser les jeunes à notre sport ?

Notre Fédération est vieillissante, actuellement on compte 1000 jeunes licenciés en France.

Avec la mise en place du nouveau DTN, un programme sera mis en place pour faire revenir les jeunes au sport boules. Il n'y a plus eu de conventions entre notre Fédération et l'U.S.E.P. depuis 10 ans et 5 ans avec l'U.N.S.S.. Il faudrait impliquer les professeurs de sport dans le primaire et le secondaire à la pratique du sport boules. Un kit éducatif devrait être mis au point pour les écoles de sport boules à l'usage des enseignants.

Dans l'avenir, il serait intéressant de pouvoir permettre aux jeunes de jouer avec les adultes sur certaines compétitions

-Les féminines :

Le Ministère souhaite arriver à la parité homme femme dans le sport boules, actuellement, les licences femmes représentent 13,5% du nombre de licenciés.

Cette saison, un Championnat de France mixte double trad et de tir rapide mixte seront organisés conjointement.

Le Trophée de France est supprimé. L'initiative est laissée aux Ligues pour organiser un Championnat Régional.

-Financement :

- Il annonce un "**nouveau financement des ligues**" et souhaite qu'elles jouent un rôle à part entière plus important sur le terrain et surtout avec la FFSB. Un budget national sera voté par la FFSB et distribué vers les ligues qui deviendront autonomes dans leur gestion. Pour se faire une **réforme informatique** sera faite pour établir une communication directe avec tous les CBD et AS.

- Un **compte ASSO** pour les AS sera créé pour que les aides de l'ANS (Agence Nationale du Sport) soient versées directement vers les AS alors qu'elles se font actuellement par la FFSB..

- Pour le moment le budget alloué à la LBR G.EST est actuellement à zéro et sera présenté et voté à l'AG de la FFSB prévue le 21/10.

Les aides de l'A.N..S. seront directement versées aux Sociétés, qui devront ouvrir un compte ASSO auprès de la Fédération, qui reversera 60% de la somme aux A.S.

-Divers :

Pour la prochaine nomenclature en 2024, le Président de la Fédération sera élu par les Présidents de Sociétés. La Ligue M1 a eut des problèmes financiers. Il a fallu réorganiser le changement avec une réunion entre la Fédération et les chefs d'équipes.

Une S.A.S., loi 1901 a été créée. Il n'y aura que des compétitions de trad. Début de la saison janvier 2022. Avec une gestion autofinancée par. La FFSB gardera le contrôle en général sauf sur l'aspect financier.

La réforme M3 sera mise en place pour la saison 2022-2023. Pour la montée en M2, c'est l'équipe qui accède pour jouer au niveau national.

Coût des déplacements, une aide de la Fédération aux équipes ayant de longs déplacements, à partir de septembre 2022.

- Création d'un CDF Double Mixte (attention pas de remplaçant officiel dans la composition de l'équipe juste)..Possibilité de remplacement avec une personne qui n'aurait pas joué avant..... femme ou homme.

- Création d'un CDF Relais Double Mixte pour s'aligner sur les épreuves des CDM.

- Suppression du Trophée de France au niveau national, mais qui pourrait rester en tant que Trophée des Ligues à leurs initiatives.

- Comment animer les Boulodromes ? En décentralisant les animateurs de boulodromes cette question est une priorité pour le DTN.

- Comment se faire aider financièrement par la FFSB sur la création ou réfection de Boulodromes ?

Très simple il existe une entité spéciale à la Commission d'Equipement au Pôle Développement Mr Vignot Christian pour faire ce genre de démarches.

- Il y aura à terme à partir de 2024 l'élection du Président de la FFSB avec une participation d'office des CBD et AS, ce qui sera une grosse révolution.

Plusieurs questions ont été posées par les président d'AS présent ou Président de CBD, pour les réponses veuillez vous renseigner auprès de ceux-ci.

A 11H45, le Président de la Ligue remercie Monsieur DAUBARD de sa venue et de ses explications et lève la séance en proposant le verre de l'amitié avec un petit buffet froid.